

RÈGLEMENT DU PROGRAMME PARRAINAGE AUDISTRA STRASBOURG

Ce document reprend les conditions générales de fonctionnement et d'utilisation qui régissent votre participation au Programme Parrainage Audistra Strasbourg et en définit le fonctionnement. L'offre de parrainage est organisée par la société Eurl Audison dont le numéro SIRET de l'établissement est 84246628600015 et dont le siège social est situé 51 rue du faubourg de pierre, 67000 Strasbourg. Nous vous invitons à prendre connaissance des conditions générales du Programme ci-dessous.

Principe du Programme parrainage Audistra Strasbourg :

Le Programme parrainage Audistra Strasbourg a pour but de permettre à nos clients et internautes non-clients de bénéficier d'une Offre de Parrainage. Pour chaque personne qui passera commande sur la recommandation d'un parrain, celui-ci choisira et recevra l'un des cadeaux parmi notre sélection de 3 cadeaux et le filleul/parrainé pourra profiter d'un bon de 10% sur les produits et accessoires disponibles dans l'une de nos deux boutiques (Audistra Strasbourg centre et Audistra Strasbourg sud).

Champ d'application du programme de parrainage :

Le dispositif de parrainage gratuit, optionnel et sans obligation d'achat, est mis en place à compter du 15/07/2019 pour une durée indéterminée. La société Eurl Audison peut, à tout moment, faire cesser cette opération de parrainage. La société Eurl Audison peut, à tout moment, apporter des modifications au règlement de parrainage, dans le respect des dispositions légales applicables. Le parrainage doit être réalisé dans le cadre privé (connaissances, amis, famille). Les participants acceptent sans réserve le règlement de parrainage.

Conditions d'éligibilité du parrain :

Seules les personnes physiques et majeures, résidant en France métropolitaine peuvent participer à l'opération. Afin d'enregistrer son parrainage, le « parrain » doit compléter la fiche d'inscription de parrainage en ligne sur le site audistra.fr/programme-parrainage/. Il recevra une confirmation d'inscription par e-mail dont la date fera preuve de date d'enregistrement. Un parrain ne pourra parrainer plus de 3 filleuls par mois.

Conditions d'éligibilité du filleul/parrainé :

Le filleul/parrainé est une personne physique majeure résidant en France métropolitaine.

Conditions d'octroi et d'utilisation du bon de 10% offert au filleul/parrainé :

Le filleul/parrainé reçoit un bon de 10% valable sur tous les produits et les accessoires Audistra Strasbourg. Le bon de 10% est non cumulable et valable un an à compter du mail de bienvenue envoyé par Audistra Strasbourg. Le filleul/parrainé doit se rendre exclusivement dans l'une des deux boutiques (Audistra Strasbourg centre et Audistra Strasbourg sud) muni du coupon 10% imprimé pour pouvoir bénéficier de son avantage. Le bon de 10% est nominatif et ne peut être utilisé par une tiers personne. La présentation de la carte d'identité peut vous être demandé.

Conditions d'octroi du cadeau pour le parrain :

Plusieurs cadeaux peuvent être cumulés sans limite, en fonction du nombre de parrainages ayant abouti à l'achat ou la commande du filleul/parrainé. Le parrain ne pourra prétendre à récompense qu'après avoir reçu un e-mail de la part d'Audistra Strasbourg lui confirmant l'achat du filleul/parrainé. Le parrain recevra alors son cadeau non-échangeable et non remboursable. Liste des cadeaux : Une carte cadeau Audistra Strasbourg d'une valeur de 100€, une box comprenant un dîner gastronomique pour deux d'une valeur de 150€, un oreiller sonore pour l'écoute de la TV d'une valeur de 298€. La remise du cadeau s'effectuera dans le délai de six mois à compter de la date d'envoi du mail de confirmation d'achat du filleul/parrainé. Le parrain devra impérativement se rendre dans l'une des deux boutiques (Audistra Strasbourg centre et Audistra Strasbourg sud) muni du mail de confirmation pour retirer son cadeau. Aucun n'envoi postale ne sera effectué. L'E-mail de confirmation est nominatif et ne peut être utilisé par une tiers personne. La présentation de la carte d'identité peut vous être demandé.

Exclusions :

Le parrainage est interdit à tout collaborateur de la société Eurl Audison. Un client Audistra Strasbourg ne peut se parrainer lui-même.

Limite de responsabilité, détournement et fraudes :

La société Eurl Audison ne peut être tenu responsable de tout préjudice direct ou indirect ayant pu survenir lors de l'utilisation de cette activité de parrainage. La société Eurl Audison pourra vérifier l'identité des parrains et de leurs filleuls nouvellement inscrits. Ainsi, les internautes dont le comportement ne satisferait pas au règlement de parrainage seront exclus du programme. La société Eurl Audison se réserve le droit de refuser tout parrainage, notamment en cas de fraude ou suspicion de fraude et de poursuivre en justice ceux qui auront fraudé ou qui n'auront pas respecté le règlement de parrainage.

Informatique et Libertés :

En vertu de la loi n°78/17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes adhérant à cette offre de parrainage (parrains et parrainés) ont un droit d'accès, d'opposition et de rectification des informations transmises, accompagné d'un justificatif d'identité, par courrier postal ou courrier électronique à l'adresse suivante : 51 rue du faubourg de pierre à Strasbourg - contact@audistra.fr. Les informations et données personnelles recueillies sur le formulaire sont nécessaires au traitement de l'opération de parrainage. Elles sont enregistrées dans les fichiers clients et peuvent, dans le respect de la présente loi, être utilisées par la société Eurl Audison à des fins de prospection.